

Republique Fédérale  
Ministère de la Jeunesse  
des Sports

1 DC

17 p

101107

24/8/1984

24 AOUT 1983

2342 /12.07

Invitation pour  
participer au IIe  
Jamborée Islamique  
à Joddaïem (Libye)

Monsieur le Ministre des Affaires  
Étrangères et de la Coopération  
KIGALI

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre

N° 1638/12.02.09/AP/Bilat du 4 Mai 1983, après avoir contacté le  
Secrétariat National Permanent de l'Association des Scouts au Rwanda,  
j'ai l'honneur de vous transmettre ci-après les noms des jeunes choi-  
sis pour participer à cette manifestation :

|                        |          |
|------------------------|----------|
| 1. MUSONERA Hamud      | BUTARE   |
| 2. BIZIMANA Rachidi    | BUTARE   |
| 3. BIZIMANA Amri       | GISENYI  |
| 4. BYENSI Djuma        | GISENYI  |
| 5. MUYIZERE Lin Selim  | GITARANA |
| 6. NTARWENZEZI Eslyeka | KIGALI   |
| 7. NBERNGIYUNVA Hamud  | KIGALI   |
| 8. NTAWIHESA Taïfa     | KIGALI   |

Tout en vous souhaitant bonne  
réception, je vous informe que ces jeunes n'ont pas encore les passe-  
ports pour leur voyage.

C.P.I. à:

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur de la  
République Rwandaise à Tripoli (Libye)
- Monsieur le Secrétaire National Permanent  
de l'A.S.R.  
KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports

NDINDILYIYIMANA Augustin  
Major B.M.



FICHE DE TRANSMISSION

urgent

A:

DIRECTORAL / J → D Ministre

Pour suite à donner \_\_\_\_\_

Pour approbation   x  x  x   \_\_\_\_\_

Pour signature \_\_\_\_\_

Pourrions-nous en parler? \_\_\_\_\_

Venir me voir \_\_\_\_\_

Comme convenu \_\_\_\_\_

Suite à votre demande \_\_\_\_\_

Noter et retourner \_\_\_\_\_

Pour information \_\_\_\_\_

A classer \_\_\_\_\_

Commentaires \_\_\_\_\_

Liste des noms des Scouts devant  
participer au Jamboré de Jodolaiem.

Date:

19/8/83

De:

DEF

18/8/83

FICHE DE TRANSMISSION

A:

Direc 4/5 → Ministre

Pour suite à donner

Pour approbation

xxx

9/8/83

Pour signature

Pourrions-nous en parler?

Venir me voir

Comme convenu

Suite à votre demande

Noter et retourner

Pour information

A classer

Commentaires

Lettre à MINAFFET pour confirmer la participation

de nos représentants au Somborée.

Valonye mba copie MINAFFET

yalonye mpa'tamo

Jukoesha procedure en anule

niyo mbaona eli' us'ze.

Date:

8/8/83

De:

DEF.



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
B. P. 1044 Kigali

Kigali, le .....

No

/12.07

Réf. No :

Annexe :

Objet : Invitation pour  
participer au II<sup>e</sup>  
Jamborée Islamique  
à Joddaiem (LIBYE)

Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération  
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre n° 1638/

16.02.A9/AP/Bilat du 4 Mai 1983, j'ai l'honneur de vous faire parvenir  
la copie de la lettre que l'Association des Scouts du Rwanda m'a envo-  
yée et date du 6 juillet 1983.

*Après avoir  
contacté  
ce après la nomination  
personnel National Permanent de l'Association des Scouts au Rwanda  
J'ai l'honneur de vous transmettre ce après les noms de jeunes choisis  
pour participer à cette même Jamborée*  
Tout en vous souhaitant bonne récep-  
tion, je vous informe que Les jeunes qui participeront à ce Jamborée  
n'ont pas encore reçu des passeports pour leur voyage.

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise

K I G A L I

- Monsieur l'Ambassadeur de la République  
Rwandaise à Tripoli (LIBYE)
- Monsieur le Secrétaire National Permanent de  
l'AS.R.

B.P. 775 KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM.-

Monsieur le Ministre de la  
Jeunesse et des Sports  
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

Concerne: Participation du Rwanda au IIème Jamboree  
Islamique à Jddaiem, du 2 au 10 sept. 83

En réponse à votre lettre n° 1349/12.04 du 13 mai dernier concernant l'objet repris en marge, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que notre Association confirme sa participation au IIème Jamboree Islamique de Libye.

Vous trouverez ci-dessous les noms des participants choisis pour ce Jamboree:

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| 1. MUSONERA Hamud     | Butare   |
| 2. BIKWISI Rachid     | Butare   |
| 3. BIZIMANA Amri      | Gisenyi  |
| 4. BYENSI Djuma       | Gisenyi  |
| 5. MUYIZEZE Lin Salim | Gitarama |
| 6. NTAMWEMEZI Esiyaka | Kigali   |
| 7. NSENGIYUMVA Hamud  | Kigali   |
| 8. NTAWIHEBA Taïfa    | Kigali   |

Cette patrouille sera dirigée par BIKWISI Rachid, assistant au Centre de Formation Scoute (C.F.S.) Butare, chef du contingent rwandais au Jamboree de Lillehammer (Norvège) en 1975. Cette même patrouille subira un entraînement intensif de deux semaines au C.F.S. de Butare pour constituer un groupe de densesurs et tambourinaires.

Par ailleurs, nous venons d'envoyer les noms de nos participants à notre Ambassadeur en Libye, suite à sa lettre du 28 avril 1983 concernant le même objet.

Nous aurons besoin de votre concours matériel pour la réussite de cette opération.

René SIBOMANA (sé)  
Secrétaire National Permanent

cc: Association des Musulmans au Rwanda  
B.P. 594 KIGALI.-

/M.D./

FICHE DE TRANSMISSION

Urgent

A: STUENC → Monsieur CATARZI Aloys.

Pour suite à donner \_\_\_\_\_

Pour approbation \_\_\_\_\_

Pour signature \_\_\_\_\_

Pourrions-nous en parler? \_\_\_\_\_

Venir me voir \_\_\_\_\_

Comme convenu \_\_\_\_\_

Suite à votre demande \_\_\_\_\_

Noter et retourner \_\_\_\_\_

Pour information \_\_\_\_\_

A classer \_\_\_\_\_

Commentaire \_\_\_\_\_

*U et transmis par  
exécution urgente.  
578/832*

Procéder de la façon suivante :

- \* Faire une copie (dactylographie) de la lettre du 6 juillet 83 de l'ASD.
- \* Transmettre cette copie, par lettre dont vous allez faire le projet, au MINAFFET en précisant que cette liste a été transmise à l'ambassade.

Date:

*578/83*

De:

*DEF*

FICHE DE TRANSMISSION

TRES URGENT SVP

Au DIRECTEUR JEUNESSE

Pour suite à donner \_\_\_\_\_

Pour approbation XX \_\_\_\_\_

Pour signature \_\_\_\_\_

Pourrions-nous en parler ? \_\_\_\_\_

Venir me voir \_\_\_\_\_

Comme convenu \_\_\_\_\_

Suite à votre demande \_\_\_\_\_

Noter et retourner \_\_\_\_\_

Pour information \_\_\_\_\_

A classer \_\_\_\_\_

Commentaires \_\_\_\_\_

Date : 28/7/83

De : DWENED



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

B. P. 1044 Kigali

Kigali, le .....

N°

/12.07

Réf. N°:

Annexe :

Objet : Participation au IIème  
Jamboree Islamique à  
Joddaiem (Libye) du  
2 au 10 septembre 1983.

Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération  
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

Donnant suite à votre lettre  
n° 1638/16.02.A9/AP/Bilan du 4 mai 1983, j'ai l'honneur de vous  
envoyer par la présente la liste des participants rwandais au  
IIème Jamboree Islamique de Libye.

Par ailleurs, je vous informe que  
les noms de ces participants ont été transmis à notre Ambassade en  
Libye par l'Association des Scouts du Rwanda par sa lettre du 6 juil-  
let 1983; il ne reste qu'à leur accorder des passeports.

C.P.I. à :

Je vous en souhaite bonne réception.

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise

K I G A L I

- Monsieur l'Ambassadeur de la  
République Rwandaise  
TRIPOLI (Libye)
- Monsieur SIBOMANA René  
Secrétaire National Permanent de  
l'A.S.R.  
B.P. 775 KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports  
NDINDILIIYIMANA Augustin  
Major BEM.-



# ASSOCIATION DES SCOUTS DU RWANDA

## A. S. R.

(A.S.B.L.)

(Par l'Arrêté ministériel n° 161/01 Just du 27 décembre 1968)

Secrétariat national

B. P. 775 - Kigali

Banque : B. K. 772 à Kigali

*DEF*  
*lettre au MINAFET pour confirmer la participation*  
*de l'ASA*  
*AF*  
*25/7/83*  
Kigali, ce 06 Juillet 1983

Monsieur le Ministre de la  
Jeunesse et des Sports,

KIGALI

Monsieur le Ministre,

|                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| A traité par    | <i>Jeunesse</i>   |
| Date entrée     | <i>24/7/83</i>    |
| N° Class. entré | <i>3277/12.84</i> |

Concerne: Participation du Rwanda au IIème Jamboree  
Islamique à Jddaiem, du 2 au 10 sept.83

En réponse à votre lettre n° 4349/I2.04 du 13 mai dernier concernant l'objet repris en marge, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que notre Association confirme sa participation au IIème Jamboree Islamique de Libye.

Vous trouverez ci-dessous les noms des participants choisis pour ce Jamboree:

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| 1. MUSONERA Hamud     | Butare   |
| 2. BIKWISI Rachdi     | Butare   |
| 3. BIZIMANA Amri      | Gisenyi  |
| 4. BYENSI Djuma       | Gisenyi  |
| 5. MUYIZEZE Lin Salim | Gitarama |
| 6. NTAMWEMEZI Isiyaka | Kigali   |
| 7. NSENGIYUMVA Hamud  | Kigali   |
| 8. NTAWIHEBA Taifa    | Kigali   |

Cette patrouille sera dirigée par BIKWISI Rachid, assistant au Centre de Formation Scoute (CFS) Butare, chef du contingent rwandais au Jamboree de Lillehammer (Norvège) en 1975. Cette même patrouille subira un entraînement intensif de deux semaines au CFS de Butare pour constituer un groupe de danseurs et tambourinaires.

Par ailleurs, nous venons d'envoyer les noms de nos participants à notre Ambassadeur en Libye, suite à sa lettre du 28 avril 1983 concernant le même objet.

Nous aurons besoin de votre concours matériel pour la réussite de cette opération.

René SIBOMANA,  
Secrétaire National Permanent

cc: Association des Musulmans au Rwanda  
B.P 594 KIGALI

13 MAI 1983

1349 /12.04

U  
17/5/83

Monsieur le Représentant-Légal  
de l'Association des Scouts du RWANDA  
B.P. 775 KIGALI

Invitation à participer au  
11ème Jamborée Islamique  
prévu à Joddaïem (Libye)  
du 2 au 10 septembre 1983.

Monsieur le Représentant-Légal,

J'ai l'honneur de porter à votre  
connaissance que le Mouvement Public des Scouts et des Eclaireuses de  
la Jamahiriya Arabe Libyenne organise un Jamborée Islamique à Joddaïem  
(Libye) du 2 au 10 septembre 1983.

A cet effet, la direction du Jamborée invite un contingent de (8) huit scouts musulmans rwandais à prendre part à cette rencontre de niveau africain. Les participants ne doivent pas être en dessous de 15 ans ni au dessus de 18 ans à la date du début du Jamborée. Tous les frais de participation (voyage aller-retour, logement et restauration) seront pris en charge par le Scoutisme Libyen. Le contingent ne pourra pas comprendre plus de deux leaders adultes.

Par voie de conséquence, je vous demanderais de me communiquer à temps nécessaire vos possibilités de participation, les noms et le profil des jeunes scouts musulmans proposés pour effectuer cette mission.

L'urgence m'obligerait.

C.P.I. à:

- Monsieur le Représentant-Légal  
de l'Association des Musulmans  
au Rwanda  
B.P. 594 KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports

NDINDILIYIMANA Augustin

Major BEM



MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET  
DE LA COOPERATION

B. P. 179 KIGALI

Kigali, le . . . 04 MAI 1983 . . . . .

No ~~1698~~ / 16.02.A9/AP/BILAT

Réf. :

Annexe :

Objet :

Invitation pour participer  
au IIème Jamboree Islamique  
à Joddaiem (LIBYE)

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports

KIGALI

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour disposition appropriée, une invitation émanant du Mouvement Public des Scouts et des Eclaireuses de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste à un contingent de huit Scouts Musulmans du Rwanda, dans la perspective du IIème Jamboree Islamique qui se tiendra à Joddaiem (Libye) du 2 au 10 septembre 1983.

L'invitation qui est destinée à un groupe de huit Scouts Musulmans m'a été transmise par l'Ambassade de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste à Kigali par sa note verbale n° 04/233/MIN/83 du 21 avril 1983 dont vous trouverez copie en annexe et dans laquelle l'Ambassade souligne qu'elle souhaiterait être informée dans les délais requis de la possibilité d'une participation de scouts musulmans rwandais au Jamboree prévu à Joddaiem.

Je joins à la présente un document émanant des organisateurs de ce jamboree et donnant des informations pratiques sur cette manifestation.

Je vous en souhaite bonne réception.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Rwandaise TRIPOLI . -

Fr. NGARUKIYINTWALI

Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération.

*Bararwerekana François*  
**BARARWEREKANA François**  
Directeur Général des S. G.

AMBASSADE DE LA  
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE  
POPULAIRE SOCIALISTE

KIGALI  
TEL. 6470 - B.P. 1152

N°04/233/Min/83.-

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



سَيِّدَةُ الْجَمَاهِيرِيَّةِ الْعَرَبِيَّةِ اللَّيْبِيَّةِ  
السَّيِّدِيَّةِ الشَّيْبَانِيَّةِ  
كيجالي

L'Ambassade de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste à Kigali présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Rwandaise, et a l'honneur de lui transmettre une invitation adressée par le Mouvement Public des Scouts et des Eclaireuses de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste à un contingent de huit Scouts Musulmans, à participer au IIème Jamboree Islamique qui se tiendra à Joddaïem du 2 au 10 septembre 1983.

L'Ambassade souhaiterait être informée de la participation des Scouts Musulmans de la République Rwandaise dans les délais qui s'imposent.

L'Ambassade remercie vivement le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Rwandaise et elle saisit cette occasion pour lui renouveler sa très haute considération et son amitié.

Kigali, le 21 avril 1983

- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
ET DE LA COOPERATION,  
KIGALI.-





# PUBLIC SCOUT AND GIRL GUIDE MOVEMENT

P.O. BOX : 207 - CABLES : KASHAF TRIPOLI,  
SOCIALIST PEOPLE'S LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

## II<sup>ème</sup> JAMBOREE ISLAMIQUE LIBYA

### A PROPOS DU JAMBOREE:

Le Mouvement Public des Scouts et des Eclaireuses en Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste voudrait annoncer son désir d'accueillir le Deuxième Jamborée Islamique en Septembre 1983. Le Premier Jamborée Islamique a été organisée et patronnée par notre organisation sœur de Qatar en 1982.

### LIEU DU JAMBOREE:

Le Jamborée sera tenu au Centre de Formation de Scouts de Joddaiem qui se trouve à 30 km à l'ouest de Tripoli dans une plantation de pins sur la côte de la Méditerranée.

### DATE:

Le Jamborée débutera le 2 Septembre et finira le 10 Septembre 1983. Les participants seront nos hôtes pendant 4 à 6 jours après le Jamborée.

### AGE DES PARTICIPANTS:

Tous les participants ne doivent pas être en-dessous de 15 ans ni au-dessus de 18 ans à la date du début du Jamborée. Chaque contingent ne peut avoir plus de deux leaders adultes.

### UNIFORMES:

Tous les participants sont tenu à porter l'uniforme Scout pendant tout le temps du Jamborée et durant leur voyages à l'intérieur comme à l'extérieur du Pays.

### EQUIPEMENT REQUIS:

Les tentes, matelats, tables, chaises et ustensiles de cuisine seront fournis à tous les contingents. Les participants apporteront leur équipement personnel. (La liste des équipements nécessaires sera complétée).

### PREPARATIFS DU VOYAGE.

Toutes les réservations doivent être adressées et faites à l'Aéroport International de Tripoli, à environ 50 km du site. La direction du Jamborée fournira (8) huit tickets aller-retour par avion à chaque organisation scout participante. Si une organisation scout a plus de huit participants elle sera obligée d'arranger le paiement pour le reste. La participation de chaque délégation sera de deux patrols au maximum.

### VISAS:

Les visas d'entrée pour les contingents pourront être obtenus aux Bureaux Populaires de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste dans les pays de provenance ou à l'Aéroport International de Tripoli.

*NOUS AVONS LE GRAND PLAISIR D'ETENDRE L'INVITATION A VOTRE ASSOCIATION POUR QU'ELLE ENVOIE UN CONTINGENT DE SCOUTS MUSULMANS POUR PARTICIPER AU DEUXIEME JAMBOREE ISLAMIQUE.*

Pour toute correspondance informative, supplémentaire toute organisation désireuse de participer voudra bien nous écrire à notre adresse:

International Commissioner;  
The Public Scout and Girl Guide Movement,  
P.O.Box 207, Tripoli, Libya  
Socialist Peoples Libyan Arab Jamahiriya  
Cables: Al-Kashaf, Tripoli, Libya



# ASSOCIATION DES SCOUTS DU RWANDA

## A. S. R.

(A.S.B.L.)

(Par l'Arrêté ministériel n° 161/01 Just du 27 décembre 1968)

Secrétariat national

B. P. 775 — Kigali

Banque : B. K. 772 à Kigali

Monsieur le Directeur de  
l'Immigration et de l'Emi-  
gration,

KIGALI

Monsieur le Directeur,

Kigali, ce 05 Août 1983

|               |            |
|---------------|------------|
| A traiter par | Jeunesse   |
| Date traitée  | 12/8/83    |
| N° Classement | 3979/12.07 |

Concerne: Participation du Rwanda au IIème Jamboree  
Islamique, Tripoli, du 2 au 10 sept. 1983

Nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance les pas-  
seports pour les scouts dont les noms suivent afin de leur permet-  
tre de participer au IIème Jamboree Islamique qui se tiendra à  
Joddaiem, Tripoli, du 2 au 10 septembre 1983

Il s'agit de:

|                     |          |
|---------------------|----------|
| -MUSONERA Hamud     | Butare   |
| -BIKWISI Rachid     | Butare   |
| -BIZIMANA Amri      | Gisenyi  |
| -BYENSI Djuma       | Gisenyi  |
| -NKULIKIYINKA Job   | Gitarama |
| -NTAMWEMEZI Isiyaka | Kigali   |
| -NTAWIHEBA Taifa    | Kigali   |
| -NSENGIYUMVA Hamad  | Kigali   |

Compte tenu des conditions très difficiles de notre pays au niveau  
des déplacements et des communications, nous ne sommes pas encore en  
mesure de posséder tous les documents administratifs d'usage à l'ap-  
pui de notre demande. Ils vous seront transmis dans les meilleurs  
délais.

Vous remerciant d'avance pour votre bonne compréhension, nous vous  
prions de croire, Monsieur le Directeur, en nos sentiments très  
distingués.

René SIBOMANA,  
Secrétaire National  
Permanent



cc: Monsieur le Ministre de la  
Jeunesse et des Sports,

KIGALI